

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 21

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ETRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pour le temps revenu
des courses d'école

**Le Col
de la Croix**

reliant Villars
aux Diablerets

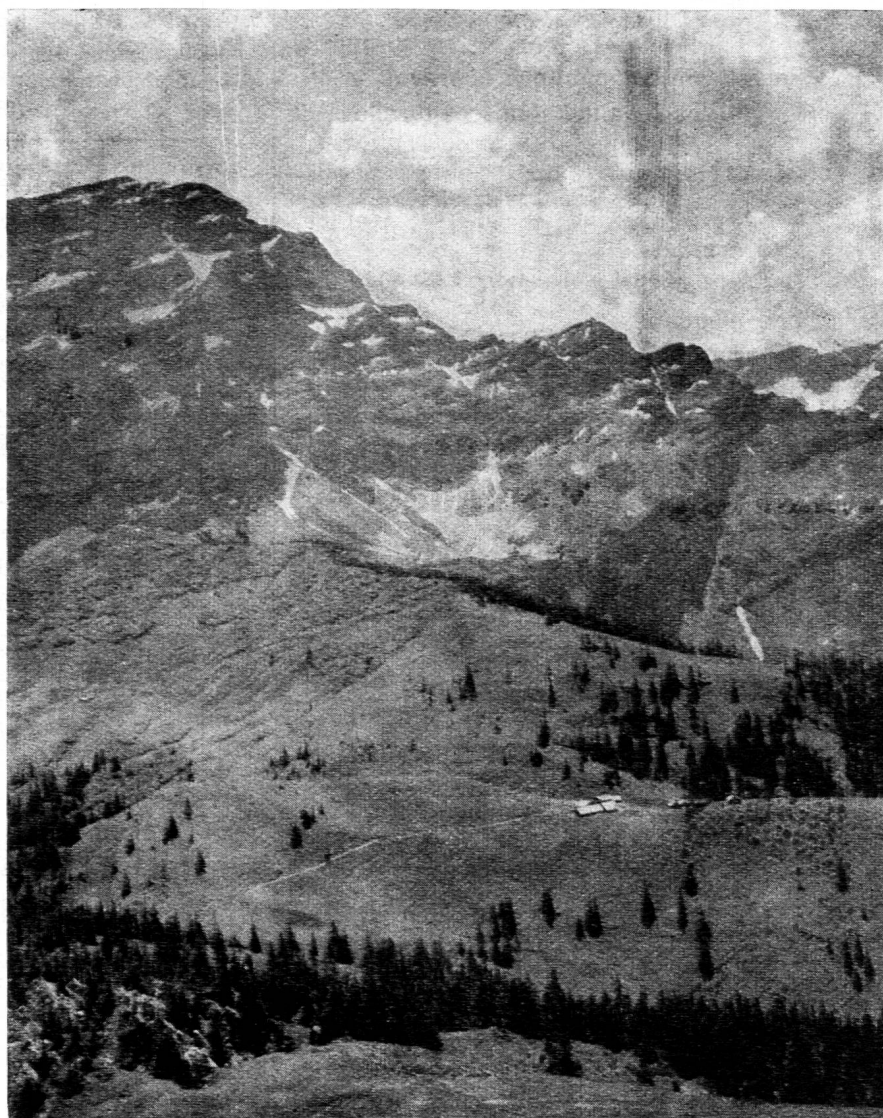


Photo Daniel Ruchet

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle
Vaudoise
Accidents



Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents



Pour vos compétitions sportives
vos manifestations culturelles
vos sociétés

Une médaille
Un insigne
Une plaquette
Un prix

Huguenin
Médailleurs
Le Locle

télesiège
Grindelwald
First

Visitez la région du First

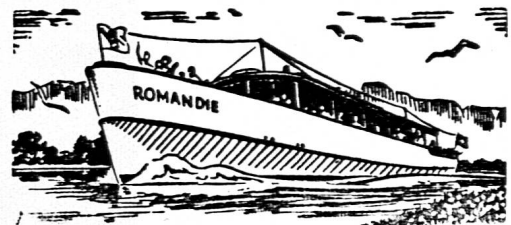
(alt. 2200 m.)

centre de courses avec une vue incom-
parable sur les sommets et glaciers de
Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements: tél. (021) 3 22 84

La belle croisière sur les eaux du Jura



NEUCHÂTEL - NIDAU - BÜREN - SOLEURE

Courses horaires et spéciales pour sociétés et écoles

W. KOELLIKER, PORT, NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 20 30 Ainsi qu'aux bureaux rens. CFF

Un but rêvé pour
vos promenades
scolaires

LES DENTS
VERTES



Réseau de sentiers, promenades variées et
balisées dans une région connue pour la
richesse et la diversité de sa flore et de
sa faune.

PRIX: Ecoles 60 % de réduction
Montée Fr. 1.60 Aller-retour Fr. 2.20

Renseignements et prospectus:
Télécabine Charmey
Tél. (029) 3 26 98 ou 3 26 57

CHARMEY

Restaurant: tél. (029) 3 26 84

MUSÉE RATH

GENÈVE * SUISSE

1814-1964

du 23 mai au 13 septembre

COMITÉ CENTRAL

Communiqué

L'Office central de la coopération à l'école (13, rue Frérour, Paris XVIIIe), lequel édite à 800 000 exemplaires un calendrier vendu aux membres des coopératives scolaires françaises se propose d'organiser un échange de ces calendriers avec des classes étrangères. Dans sa dernière séance, le Comité central de la SPR a pris la décision de patronner cet échange qui s'organisera de la manière suivante :

— Les collègues intéressés sont priés de s'inscrire auprès du soussigné ;

— La liste sera transmise à l'office mentionné ci-dessus par les soins du CC/SPR ;

— Les calendriers français seront distribués dans le courant de décembre prochain, avec mention du donateur ;

— A leur tour, les maîtres suisses adresseront directement aux classes françaises un calendrier de chez nous.

Montreux, le 24 mai 1964.

Le président de la SPR :
A. Veillon,
Collondales 18.

VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Un beau cadeau

C'est celui que nous offre le Service cantonal des forêts, à l'occasion du concours **des beaux arbres** organisé par la Société vaudoise de protection de la nature : ce magnifique livre « Arbres et arbustes de nos forêts et de nos jardins ».

Il en reste encore **plusieurs centaines d'exemplaires** à la disposition des collègues. Si tu ne l'as pas encore commandé, envoie sans tarder ta formule de demande au Service cantonal des forêts à Lausanne, même si ton programme ne te permet pas l'étude des arbres cette année. Dans un délai de quelques jours, tu recevras cet aide précieux où tu trouveras :

1. Une clé pour la détermination de nos essences forestières (16 pages) ;

2. 120 planches en couleurs, admirables, présentant pour chaque espèce la silhouette de l'arbre, un rameau feuillu, les fleurs, les fruits, les détails particuliers, et souvent un élément de comparaison ou un usage spécial (96 pages) ;

3. Une monographie détaillée et intéressante de chacune de ces espèces (108 pages) ;

4. Une courte étude du bois et de sa croissance ;

5. Enfin, bien sûr, l'index habituel à ce genre d'ouvrage, qui te permettra de trouver rapidement le renseignement que tu cherches.

Le tout dans un format de poche, pratique, à couverture souple.

Quand tu l'auras vu, qui sait s'il ne te décidera pas à t'inscrire pour le concours !...

Au fait, te demanderas-tu, pourquoi le Service des forêts nous fait-il ce cadeau ? Eh bien ! c'est une façon très aimable — et très appréciée, disons-le — d'exprimer au corps enseignant sa reconnaissance pour l'intérêt qu'il porte à la nature, et pour l'encourager à travailler avec lui et avec la Société de la protection de la nature, à la sauvegarde et à la défense de cette part importante de notre patrimoine : la forêt.

A. Badan,
Chardonne.

Ecole normale du canton de Vaud

Cérémonie des promotions et remise des brevets 1964

Liste des prix

Prix L.-H. Pelet (excellence) : Mlle Monique Corthésy.

Prix de volonté : M. Daniel Fiaux.

Prix François Guex (pédagogie pratique) : Mlles Jacqueline Pasche et Claire Jaquier.

Prix Lucin Jayet (pédagogie pratique) : M. Pierre Gervais.

Prix F.-M. Grand (pédagogie en section enfantine) : Mlle Claude Durieu.

Prix Victor Hugo (Fondation Sensine, français) : Mlles Madeleine Becher, Claire Duflon, M. Daniel Wilhem.

Prix Ami Rosat (mathématiques) : Mlle Arlette Vuerchoz et M. Georges André Favre.

Prix Frédéric Meyer (mathématiques) : M. Raymond Blanc.

Prix Elisée Reclus (Fondation Sensine, géographie) : Mlle Françoise Mamin et M. Daniel-Roger Marti.

Prix Dr Paul Jomini (sciences) : M. Pierre Gervais.

Prix Hermann Lang (chant) : Mlles Anne-Marie Genton, Magali Thomi, M. Vincent Girod.

Prix Charles-César Denéréaz (musique vocale) : Mlles Eliane Jotterand, et Jocelyne Henrioud.

Prix Albert Foëtisch (violon) : MM. Georges André Favre, Michel Hängärtner et Pierre Jost.

Prix Auguste Grandchamp (travaux manuels) : M. Claude Mignot.

Prix Ernest Hartmann (gymnastique) : M. Marcel Favre.

Prix Jeanne Mange (couture) : Mlle Suzanne Bürki.

Prix de la Société pédagogique vaudoise (excellence) : Mlles Suzanne Bürki et Antoinette Mignot, MM. Luc Bouverat et Reynold Monney.

Prix de la Société pédagogique vaudoise (pédagogie) : M. Richard Pasche.

Prix de la Conférence des maîtres (allemand) : Mlle Jacqueline Mikesch et M. Gilbert Sahli.

Prix Bernard Dubosson (histoire) : M. Robert Carigi.

Prix des Educatrices des petits (pédagogie pratique) : Mlles Françoise Badoux et Gisèle Piguet.

Prix de la Banque Cantonale Vaudoise (arithmétique) : Mlles Rose-Marie Henchoz et Martine Ronget.

Prix de la Société vaudoise des beaux-arts (dessin) : Mlle Eveline Brägger et M. Claude Maréchaux.

Prix de la Conférence des maîtres (modelage) : Mlle Janine Grandchamp et M. Jean-Blaise Barbey.

Prix de l'Association cantonale des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Lise Amiguet.

Prix de la Société cantonale vaudoise de gymnastique : Mlle Arlette Noverraz.

Prix de la Croix-Rouge de Jeunesse (hygiène et premiers secours) : M. Raoul Chédel.

Prix Jaques-Dalcroze (rythmique) : Mlles Raymonde Forney, Marie-Madeleine Guignard et Françoise Jeanfavre.

Stage annuel des Chevalleyres s/Blonay (rappel)

Invitation à tous les collègues désireux de connaître les techniques Freinet dans une classe de petits, les diverses formes des activités artistiques, la confection et l'emploi des marionnettes, la correspondance scolaire.

L'atelier d'imprimerie comprendra, outre les techniques d'impression, la réalisation et l'emploi d'un limographe.

Un atelier de linogravure, complément nécessaire dans le journal scolaire, est aussi prévu.

Le comité.

Athlétisme

Lieu : Lausanne, stade des Marronniers. (Bois-Mermet).

Date : **samedi 13 juin à 14 h. 15.**

Perfectionnement en athlétisme (course) par le **Dr Misangyi**, entraîneur SFG des sélectionnés olympiques pour Tokio. Ce cours est spécialement destiné aux maîtres de gymnastique ou aux instituteurs spécialisés dans cette discipline. Son but est essentiellement axé sur l'enseignement de l'athlétisme dans nos classes : **progression et méthode d'entraînement de base de nos écoliers.**

Renseignements et inscription auprès de :

Daniel Jan, Général-Guisan 7, Yverdon.

Tél. (024) 2 59 74.

Avenches — Section AVMG

Prochaine séance de gymnastique :

lundi 8 juin, 16 h. 15, Collège d'Avenches.

E. By.

NEUCHÂTEL

Comité central

Séance du 22 mai. Présidence : M. Jaquet.

Procès-verbal adopté.

Présence utile de M. H. Guye pour éclairer la discussion concernant ses résolutions présentées en assemblée générale. Les délégués des sections rapportent. La grande majorité des districts acceptent toutes les propositions soit l'octroi d'indemnités aux élèves habitant le chef-lieu, le service de la haute-paie, la livraison du travail de fin d'études, etc. (Voir « Educateur », No 12, p. 212).

Le problème de l'équivalence des brevets cantonaux sera repris ultérieurement.

Les représentants du corps enseignant à la Caisse de remplacement arrivent et le président leur fait part des modifications que le C.C. souhaiterait voir apporter au règlement. Il s'agit essentiellement d'un alignement sur celui qui régit l'enseignement secondaire, subventions semblables des pouvoirs publics, suppression des 2 fr. à payer par jour de maladie, etc. Les sections consultées donnent leur accord unanime. Ici et là, on voudrait en plus qu'un certificat médical ne soit pas obligatoire pour une maladie de très courte durée, ou que le premier jour d'absence ne nécessite pas l'appel d'un remplaçant.

Nos collègues, MM. Daniel Reichenbach et Georges Mayer se tiennent à la disposition des sections pour exposer l'emploi de leur manuel de vocabulaire.

Il est donné connaissance de la lettre envoyée au Conseil d'Etat au sujet des indemnités de résidence (Voir compte rendu du Cartel).

En automne aura lieu un séminaire organisé par l'UNESCO. Trois groupes de travail seront constitués et huit délégués de la SPR devront être désignés. La SPN doit en envoyer un, une institutrice de 1re à 3e année.

Nous sommes consultés à nouveau sur une proposition de modifier les statuts de la SPR. Les Vaudois demandent que les couples d'enseignants soient dispensés d'un abonnement à l'« Educateur ». Nous avons

déjà répondu antérieurement que nous attendions simplement le geste élégant des intéressés de céder un de leurs abonnements à un collègue retraité qui désirerait le recevoir.

Nos représentants au séminaire de Chexbres seront Mlle H. Trösch, MM. Gretillat, Chs-E. Guyot, Houriet, G. Montandon.

L'« Helvetia » n'a toujours pas répondu à notre demande de conditions spéciales pour l'assurance-maladie.

M. Jean John nous donne un compte rendu de la dernière séance du Comité romand qui paraîtra sûrement dans la partie générale de ce journal.

Commission pédagogique : un article aurait dû figurer dans l'« Educateur » de la semaine dernière.

La Commission financière est convoquée pour le 3 juin à la Chaux-de-Fonds. Elle se constituera et répartira les tâches.

L'augmentation prochaine des cotisations à la V.P. O.D. a été accueillie fraîchement par les sections qui l'enregistrent bien malgré elles. Au Locle même s'est manifestée une opposition sans réserve. En revanche, on apprend avec surprise que le groupe des secondaires a donné à cette hausse une adhésion... enthousiaste (sans ironie) !!

W. G.

Adhésions

Nous saluons bien cordialement l'entrée de trois nouveaux membres dans la société : Mmes Nelly Haesler, institutrice au Locle, Denise Oberli, en fonctions à Peseux et M. Carlo Robert-Grandpierre, instituteur, également à Peseux.

W. G.

Au Grand Conseil

Le décret relatif aux allocations de résidences communales n'a pu être examiné, faute de temps, dans la session ordinaire de mai. Mais il est à nouveau porté à l'ordre du jour des séances de relevée des 8 et 9 juin prochains.

W. G.

Décès

La nouvelle de la mort subite de notre collègue secondaire, M. Marcel Berberat, professeur depuis quinze ans à l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds, a suscité une consternation générale. Quelques heures de souffrances ont eu raison de cet homme jeune encore (42 ans) en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels.

Son décès nous touche par le fait que le défunt fut le président de notre Cartel V.P.O.D., succédant à M. Luc de Meuron. Il assumait ces fonctions avec calme et intelligence en particulier quand il eut à diriger la laborieuse campagne pour la dernière revalorisation de nos traitements. Son dévouement et ses soins assidus furent, il nous en souvient, heureusement couronnés de succès.

Nous rendons un hommage reconnaissant à sa mémoire et exprimons notre très vive sympathie à sa veuve et à ses deux jeunes enfants si douloureusement éprouvés.

W. G.

Solidarité efficace

C'est au Théâtre de Genève que le syndicat vient d'être mis à l'épreuve.

A la fin d'avril, l'administrateur général recevait du nouveau directeur l'avis qu'il ne conserverait que sept des artistes qui composent le ballet du Théâtre, décision prise après une audition.

La V.P.O.D. à laquelle venaient adhérer ces artistes, en mars, prit aussitôt la défense de leurs intérêts. Des contacts eurent lieu avec le maire de la ville et l'administrateur du Théâtre. On devine l'angoisse des artistes non retenus par le directeur, en se voyant subitement privés de leur gagne-pain. On proposa d'abord le réengagement d'une partie des artistes, mais les intéressés n'admirent pas de compromis, se déclarèrent résolument solidaires, réclamant de façon catégorique le maintien de la troupe dans son ensemble pour la nouvelle saison. C'est alors que, grâce à une entrevue avec le directeur, les dix-sept danseurs et danseuses purent reprendre leurs fonctions. Un excellent point donc à l'actif de la V.P.O.D. qui a démontré, en

cette occasion, la vigilance efficace du syndicat et le dévouement sans bornes de ses organes directeurs, MM. C. Cardinaux et J. Villat, entre autres, parmi ceux que nous connaissons.

W. G.

Tous les chemins mènent à Rome (fin)

Il est « moins une », avant Milan, à cause d'un bête de camion rouge. Le Dôme a noirci. Plus tard, nous arrivons à Arona et son colosse. Le lac Majeur est gris, toute la côte n'est qu'une couronne de fleurs. Stresa, Barenno et son granit rose. Les villages redeviennent gris et les montagnes se rapprochent. Encore un drapeau italien à Gondo, flottant sous un avis « Bienvenue en Valais ! »

Chaos de blocs, défilé entre des tours rocheuses. Emouvante solitude de Simplon-Village.

Depuis 1810, la route napoléonienne s'accroche à la montagne, les pins aroles, en haies. Là, des glissements de plaques de neige, puis un monte-pente, l'hospice, un hôtel de 80 lits, l'aigle, souvenir de Charez.

Ah, la route n'est que neige fondante et boueuse ; les remparts ont bien sept mètres au contour et les pelleteurs ont fort à faire.

La pente s'accélère. Déjà, des pique-niqueurs à Bérisal, mazots en échelles. Des tapis de bruyère rouge, mais aussi une Citroën démolie...

Au dessert de Brigue, des mercis s'échangent. M. Guyot et les chauffeurs reçoivent des cadeaux mérités !

Deux dames nous quittent. La traversée du Valais est sans histoire. L'herbe verte est encore rase. Dernier arrêt à Villeneuve. Les drapeaux vaudois flottent à présent sur les châteaux, en vue de l'Exposition.

Le lac est d'or pâle et les vigneronnes, hottes au dos, rentrent au logis. « A fond la caisse ! » roule le grand car, il disparaît à Lutry.

Nous longeons ensuite la ville de rêve de Vidy, les sœurs partent sur Pompaples, des amis à St-Aubin. A Neuchâtel, il y aura 2349 kilomètres de faits.

A l'heure du printemps, la beauté des sites est exaltante. Et les chefs-d'œuvre de l'art et des réalisations routières, la douceur indicible des amitiés, composent une symphonie en majeur : Merci au ciel.

St-Aubin, 20 avril 1964.

Ant. St.

JURA BERNOIS

Comité de la Section jurassienne de la SBMEM

Président : M. René Steiner, directeur, ch. du Puits 18, Delémont, tél. (066) 2 13 84.

Vice-président : M. J.-P. Möckli, vice-dir., r. de Porrentruy 5, Delémont, tél. (066) 2 13 84.

Secrétaire : Mlle Josiane Etique, m. sec. r. Franche 24, Delémont, tél. (066) 2 13 84.

Caissier : M. Michel Huot, maître secondaire, Vicques, tél. (066) 2 19 98.

Assesseur : M. Michel Barbey, maître secondaire, Bassecourt, tél. (066) 3 77 04.

DIVERS

Instituteurs, institutrices, moniteurs SFG ou EPGS, moniteurs de colonies de vacances, chefs éclaireurs ou chefs cadets.

Vous êtes tous invités au cours de natation à Yverdon les 20 et 21 juin 1964. Ce cours est destiné à tous ceux qui désirent perfectionner leurs aptitudes à enseigner la natation. L'accent, cette année, sera porté sur les méthodes d'apprentissage et d'enseignement de la brasse et du plongeon simple avant. Vous recevrez toutes les instructions nécessaires pour organiser les tests de natation (insignes à poissons rouge, argent ou or).

Le cours est organisé et indemnisé (frais de voyage et le logement remboursés) par l'interassociation pour la natation. Il est dirigé par Mlle G. Herren et M. L.-P. Billeter (Peseux).

Inscriptions jusqu'au 10 juin à Ginette Herren, Malthé 11, Saint-Imier (JB).

Chaque participant en retour de son inscription reçoit le programme convocation.

Interassociation pour la natation :
Pour la direction du cours :
G. Herren.



Guilde de documentation de la S.P.R.

L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

Toutes ses publications sont appréciées par le corps enseignant romand, car elles facilitent le travail et le rendent plus efficace.

Pour les petits :

- N° 143 **80 fiches** pour l'étude de la **1^{ère} dizaine** Fr. 1,80
- N° 160 **Petites histoires illustrées** par J. Perrenoud, 12 fiches format 40 × 17 Fr. 3,—
- N° 55 **Pour mieux connaître les animaux**
10 dessins de Keller et texte de V. Soutter Fr. 3,90

Pour les moyens :

- N° 74 **32 fiches-analyses de textes** contenus dans le livre de lecture vaudois (degré moyen) Fr. 1,30
- N° 60 **Exercices de grammaire** Fr. 2,40
- N° 91 **Les 4 opérations** 139 fiches graduées par Léo Biollay Fr. 6,—
- N° 94 **Réponses aux fiches Biollay** Fr. 1,80
- N° 81 **Lectures géographiques** 24 fiches-questions pour l'utilisation des textes du manuel H. Rebeaud Fr. 1,20
- N° 106 **24 vues aériennes** de la Suisse, 2^e série Fr. 6,50

Pour les grands :

- N° 137 **La clé des champs** par B. Beauverd, initiation à la lecture de la carte : 114 clichés et 131 exercices Fr. 4,20
- N° 147 **Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois** par H. Rochat Fr. 2,—
- N° 70 **Géographie universelle.** Réponses aux questionnaires du manuel de H. Rebeaud Fr. 3,30
- N° 148 **Croquis d'histoire suisse**, 40 fiches résumant par un dessin facile les principaux événements de notre histoire Fr. 2,—
- N° 77 **10 analyses de textes** contenus dans le livre de lecture vaudois (degré supérieur), par J.P. Rochat Fr. 1,50
- N° 75 **200 dictées** 8^e et 9^e années, par M. Nicoulin Fr. 3,30
- N° 85 **30 dictées à préparer**, par A. Chabloz Fr. 1,50
- N° 79 **Petit fichier du p.p. avec avoir**, Par M. Nicoulin Fr. 2,80
- N° 48 **Memento grammatical et carnet d'orthographe** par une commission de maîtres de classes supérieures Fr. 2,20

Demandez la liste de toutes nos publications

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

ATLAS DES VOYAGES

Cette très intéressante collection¹, qui a fait à plusieurs reprises l'objet d'articles de l'« Educateur », en est à son 27e volume avec l'ouvrage récemment paru sur le Ghana.

Signalons les fiches de travail remises gratuitement au Corps enseignant par le bureau pédagogique des Editions Rencontre. Rédigées avec beaucoup de soin et de sens didactique par notre collègue retraité H. G. Michot, elles facilitent dans une mesure considérable l'utilisation rationnelle de l'ouvrage, tant par le maître que par les élèves.

¹ Editions Rencontre, Lausanne 18.

GENEVE. Contre la semaine de cinq jours. Les médecins genevois se sont prononcés unanimement contre l'introduction de la semaine de cinq jours à l'école, en déclarant que l'enseignement intensifié par le raccourcissement des heures d'école influencerait défavorablement la santé des enfants. Les autorités genevoises avaient demandé l'avis des médecins après que de différents côtés des propositions avaient été faites tendant à l'introduction de la semaine de cinq jours.

Une balance assez sensible pour peser l'encre de deux mots

Des laboratoires de recherches de Pittsburgh (U.S.A.), viennent de mettre au point un appareil de mesure d'une précision exceptionnelle. Il peut, en effet, évaluer la différence de poids due à l'addition de deux mots à une encyclopédie en trente volumes.

Cette balance à cristal de quartz, qui pèse moins de quatre kilos, devrait trouver de multiples applications dans l'industrie spatiale, notamment dans le domaine de l'électro-technique moléculaire.

(Informations Unesco)

LEUR VOCABULAIRE

Le cours de pédagogie, à l'Ecole normale, insiste avec raison sur l'évolution vertigineuse du monde actuel ; sur, pour employer la forte image de Fourastié, cette « fuite en avant » qui s'intitule progrès ! Que nous le voulions ou non, poussés par les jeunes, nous devons nous aligner sur leurs intérêts, en essayant de ménager ceux que nous prétendons être les leurs. Tenez : quand je promène mon petit-fils, il ne s'intéresse hélas ! ni aux arbres, ni aux fleurs ; un peu aux animaux parce que ça bouge. Mais il n'a d'yeux que pour les véhicules qui passent : ce bambin de trois ans connaît mieux que son grand-père les marques et les types d'autos.

J'assistais, dans une classe du degré moyen, à une chasse aux mots sur les moyens de transport, chapitre du programme qui correspond aux goûts des enfants. Ah ! si seulement tous les sujets abordés pendant l'année possédaient ce pouvoir attractif !

Supposons qu'un de nos défunts collègues, ceux qui, vers 1860, enseignaient en jaquette noire (nos jeunes instituteurs sont beaucoup mieux payés, mais bien plus mal habillés), se soit tout à coup trouvé au milieu de ce petit monde effervescent ; non seulement il aurait été scandalisé par la liberté et la spontanéité avec lesquelles les enfants lançaient leurs propositions au maître qui, simple scribe, les écrivait au tableau, mais il n'aurait absolument pas compris le sens de la plupart des mots énoncés par les gosses.

Vous croyez que j'exagère ? Je cite les vingt premiers substantifs de la liste obtenue : l'automobile — l'autocar — l'autobus — le camion — la camionnette — le tracteur — le bulldozer — le tank — le train électrique — le train à vapeur (en voilà un qu'il aurait reconnu) — l'automotrice — le funiculaire (celui-là peut-être aussi) — le trolleybus — le tramway — le télécabine — le téléphérique — le téléski — le télésiège — l'ascenseur — le métropolitain.

« La poussette ! » Grâce à la plaisanterie de Michel, puis grâce à l'insistance du maître, la chasse s'orientait, maintenant, vers des moyens de transport plus classiques, le traîneau, la brouette, le char, le diable, le fiacre, la diligence... pour passer ensuite aux véhicules à deux roues, inconnus pour la plupart au milieu du siècle passé, sauf la trottinette qui n'est qu'une adaptation de l'ancienne draisine.

« L'âne », dit Alfredo qui, peut-être avait eu, dans un zoo, son heure de gloire, trimbalé sur un étique bourricot. Tous les animaux de port et de trait y passèrent, du cheval au dromadaire, du lama à l'éléphant !

« L'avion » ! Nouveau secteur des transports, nouvel assaut de propositions ! Si le maître, comme au moment où il avait coupé court aux suggestions concernant les marques d'auto, n'était intervenu, j'aurais à citer, du Boeing au Coronado, et du planeur au Mirage, vingt types d'avions. Sans compter les fusées...

La liste s'allongeait, le maître montrait des signes de lassitude. Mais le petit Claudy, dont les parents sont campeurs, proposa le canoë. Et, du hors-bord au transatlantique, de la barque à la baleinière et au sous-marin, tout ce qui se propulse sur l'eau et sous l'eau y passa.

Cet exemple me paraît illustrer, d'une façon saisissante, l'évolution technique de ce siècle et l'obligation, pour l'école, de ne pas l'ignorer.

A. Ischer.

Vers de nouveaux combats

Cette grève des médecins belges peut faire réfléchir.

Qu'un corps d'élite se soit trouvé acculé à une solution de désespoir comme la grève, voilà du significatif.

On n'attendra pas que je dise ici si je les approuve ou les blâme. Ce que j'ai lu de plus marquant à ce sujet, c'est le cri rapporté de l'un d'entre eux : « Comment en avons-nous pu arriver là ? Comment cette loi a-t-elle pu être votée sans que le corps médical se fût ému, *avant* ? »

De ces médecins, on connaît bien la vie. Dans une vocation, on ne s'appartient pas. La tâche de beaucoup d'entre eux, de la plupart, est écrasante. Vous n'allez pas exiger que dans leurs loisirs, ils fassent encore de la politique ! Puis, l'état de sécurité tout à fait artificielle que crée une situation financière aisée agit aussi comme un opium. Les médecins victimes des tranquillisants ? Le réveil a été dur.

Mais l'indifférence des médecins belges à l'égard de la vie civique ne leur est pas propre. La vie civique ?... Est-ce encore à ce niveau que se posent les problèmes ?

Il faut voir que les partis, en tant que rouages essentiels de la vie politique ont du plomb dans l'aile. Ils paient aujourd'hui — et la situation ira s'aggravant — des prétentions exagérées.

Les droits de monopole qu'ils se sont peu à peu arrogés, les principes de plus en plus vagues dont ils se réclament suscitent la méfiance pour ne pas dire plus. Justinien, toujours bien renseigné, m'affirme que ce sont des bougres anonymes qui, maintenant, tirent les ficelles et font bouger les marionnettes. Des « barons » nous gouvernent. Des groupes font pression. Et les électeurs, on les amuse. Tout se passe comme si le jeu de la démocratie était en train de se fausser.

Il faut se demander alors si, au lieu de gémir d'un certain abstentionnisme, il ne conviendrait pas plutôt de s'en réjouir et y voir l'indice d'un dégagement, somme toute salubre, d'une part de la population qui cherche à prendre ses distances, et non sans raison.

La politique, a-t-on dit, est l'art de gouverner, donc de prévoir. Prévoir, c'est imaginer. Aucune faculté n'est moins connue que celle-là, aucune lorsqu'elle fait mariage avec la raison n'est plus précieuse. Mais parlez donc aux gens de l'imagination ! Dites-leur par exemple, qu'il est plus important quand on roule auto, d'*imaginer* que de *faire attention*. Attention !... Mais tout le monde fait attention ! Qui imagine ? L'imagination, c'est cette attention avancée que rien ne surprend et qui a déjà pour toute situation un réflexe raisonné et ajusté. Hélas ! Nous sommes esclaves de l'imédiat et l'introduction du suffrage féminin n'a pas arrangé les choses. (La femme, esclave du quotidien...) Il est piquant d'en voir s'étonner, qui ont œuvré de tout leur brave cœur à cet avènement.

Revenons-en à la crise belge. Un dégagement de toute une partie de la population hors de la scène politique ne paraît pas revêtir de gravité dès l'abord. Il semble « arranger » tout le monde. Mais on a pu voir les conséquences brutales qu'il a entraînées tout soudain au niveau de la famille et de l'individu.

Que des dangers pareils puissent nous menacer, il faut en envisager l'éventualité.

C'est pourquoi nous ne pouvons, nous corps enseignant, nous contenter d'instruire, de donner une éducation (et je demande aussitôt et pour la centième fois quelle éducation ?) en faisant abstraction des si-

gnes du temps que nous vivons. Sommes-nous attentifs à l'événement, j'entends à l'événement significatif qui est tout autre chose que l'actualité à sensation ? Vient-il un Hitler, — pour prendre un exemple fort, — avec les tours de passe-passe qu'on lui a vu jouer, chantant la liberté et la démocratie, ne trouverions-nous pas mille bonnes raisons de nous en accommoder, continuant, n'est-ce pas, à enseigner consciencieusement, dans l'ordre de ce que l'on nous dira — mais voyons, c'est votre simple devoir —, éduquant selon la sainte morale au goût du jour.

Mais les incendiaires sont plus subtils, à notre époque. La situation n'en est pas plus rassurante, on l'imagine.

Certains faits laissent perplexes. Je ne vois pas sans dommage nos assemblées perdre en spontanéité ce qu'elles gagnent en ordre, en unité... ou en composition. Un jeune maître se lève, commençant sur une volée pleine de promesse une jolie invective, vite on le ramène à la raison. Voyons, l'ordre du jour, Monsieur, l'ordre du jour. Je ne suis pas très sûr, non plus, que le comité de notre société — comme embarrassé d'une force sans emploi — ait raison de partir en guerre contre une annonce d'instituteur en mal d'argent, ou un entrefilet de journal nous égratignant un peu. Ne sait-on plus sourire chez nos docteurs ?

Derrière ces turlutaines, ne voit-on pas les autres combats qu'il faudrait livrer, et tellement plus importants ? C'est sans doute que l'ennemi est moins visible, peut-être aussi sommes-nous devenus aveugles. Si encore les incendiaires ne menaçaient que nous ! Mais ils investissent tout le peuple, et sa fleur, l'enfance vulnérable.

L'une des tâches les plus importantes de notre métier, nous dit-on, est d'éveiller les intelligences. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Eh ! les latinistes, qu'est-ce que ça veut dire ? N'y a-t-il pas dans « intelligence » l'idée de discerner, de percevoir, puis de choisir. On veut nous faire croire que l'intelligence est une vertu d'adaptation. Cette définition me paraît venue plutôt d'Outre-Atlantique que de l'antique. J'aimerais mieux que l'intelligent soit celui qui sache ne pas s'adapter, s'il le faut. Qui sache s'accommoder de ne pas s'adapter s'il le faut, de résister s'il le faut. Où voit-on de la résistance encore de nos jours ? C'est une belle qualité que la résistance quand elle s'allie à la lucidité et à la conscience. Est-ce que ce ne serait pas cela d'abord être libre : débusquer le malin dans le quotidien ; arracher ses mille masques, remettre toujours tout en question, savoir pourquoi on dit oui, pourquoi on dit non ; vivre une vie choisie, donc de choix. Peut-on être instituteur sans se créer, et d'abord pour soi, bien sûr, une éthique ? Peut-on être éducateur sans avoir pour soi, et pour ceux qu'on élève, cette ambition ?

Georges Annen.

N.B. Au terme de cet article, un scrupule me vient. Il ne faudrait pas y voir un reproche adressé à des comités qui ont agi avec un dévouement et un courage qui ne sauraient être suspectés. Et sans doute est-ce vrai dans tous nos cantons. C'est bien plutôt à une prise de conscience nouvelle que j'invite les enseignants. Les structures, c'est bien, il faut que le contenant soit solide. Mais le contenu ? A cet égard, les articles intelligents de notre bulletinier Buxcel me paraissent ouvrir une voie nouvelle, à élargir. Et à suivre.

Hommage à un maître de jadis

Qui ne garde en son cœur l'image un peu floue d'une salle d'école, avec ses rangées de bancs maculés d'encre, militairement alignés, ses parois ornées de panneaux éducatifs, son tableau noir où l'éponge a laissé des nuages de craie accrochés à des vestiges d'écriture, son podium où trône le maître, à l'abri d'un bastion de lexiques et de cahiers bleus...

Image de la prison, prétendent certains, pour qui l'école est demeurée synonyme de claustration forcée et n'évoque guère que contraintes, pensums, vexations cuisantes et bâillements d'ennui.

Il est vrai que ce peut être cela, l'école. Et je sais un instituteur dont les méthodes « énergiques » avaient fait de moi, à force de claques retentissantes, de menaces aboyeuses et de brutales apostrophes, un pauvre être apeuré, recroquevillé, abasourdi.

Il me souvient des sentiments de crainte qui alourdissaient mon cœur lorsque, chaque matin, ayant tendu ma joue au baiser maternel, je m'acheminais sans hâte vers la grande maison hostile où j'allais, une fois de plus, endurer un silencieux martyr.

Au sortir de cette classe de cauchemar, j'eus la bonne fortune de rencontrer un homme qui, du jour au lendemain, débarrassa le ciel de mon enfance des nuages noirs qui m'opprimaient. Ce maître était bon, patient, juste et compréhensif. Il ne voulait pas que sa classe à lui fût une colonie pénitentiaire.

Dès les premiers contacts...

Dès les premiers contacts, je découvris avec une stupeur qui se mua vite en un immense soulagement, que tout pédagogue n'avait pas forcément un visage de garde-chiourme et que l'on pouvait s'attendre, de sa part, à autre chose qu'à des ricanements et à des taloches. Tout de suite, je me mis à l'aimer, comme on sait aimer à cet âge, avec une ferveur absolue, doublée d'une admiration sans limite. Déjà, toute parole qui tombait de sa bouche était pour moi la Vérité. Il représentait à mes yeux l'infaillible omniscience. Je buvais littéralement ses propos et ma dévotion souffrait malaisément que mes proches se permissent d'infirmer, même en souriant, les sacro-saintes allégations du « régent » !

Il est juste de dire que cet éducateur, qui aimait les enfants, leur tenait un langage singulièrement prenant, un langage qui pour la plupart d'entre nous était nouveau, parce qu'il ne trahissait plus la sécheresse du magister, mais reflétait l'affectueuse bonhomie d'un père de famille, lequel ne craignait pas d'illustrer ses leçons en cent anecdotes puisées dans la vie quotidienne ou dans le trésor merveilleux de ses souvenirs.

Ces histoires étaient devenues la substance même de son enseignement. Il répétait volontiers qu'il lui importait moins de faire de nous des forts en thèmes que des citoyens honnêtes, et avait la persuasive vertu des exemples bien choisis.

Je revois le cher homme...

Je revois le cher homme, sa ronde figure éclairée par un malicieux sourire, le regard aiguisé derrière ses lunettes d'écaille, interrompant soudain une leçon et jetant par dessus le fossé d'une ample parenthèse la passerelle ténue d'une historiette. Il possédait l'art de conter, de donner à ses récits de la crédibilité, de l'émotion, de l'humour, de la vie enfin. Et moi, petit écolier épris de fables, sensible au symbolisme des belles histoires, je l'aurais écouté durant des heures.

Je n'ai pas oublié davantage les lectures dont volontiers il nous régala, quand toutefois nous l'avions mérité, celles qui déchainaient en nous les grelots du rire ou faisaient brusquement s'embuer nos prunelles. C'est par le truchement de sa voix que me furent révélées les touchantes aventures des petits héros d'Amicis, les étonnantes fictions de conteurs et de poètes en compagnie de qui j'escaladais avec ravissement l'escalier vertigineux de l'enthousiasme.

A cette époque, on ne se souciait guère de rendre moins rébarbatif un enseignement qui ignorait encore la séduisante collaboration de la radio et de la télévision. Mon maître, convaincu de l'efficacité de l'image, de son pouvoir magique de suggestion, avait fait, à ses frais, l'acquisition d'un appareil de cinéma type « Pathé-Baby » et organisait dans sa classe des séances où nous assistions — les mercredis après-midi — à la projection de films qui nous transportaient sous des cieux prestigieux, nous révélèrent des peuplades étranges, une flore luxuriante, une faune inconnue et inquiétante, exotisme qui nous procurait, à nous écoliers ingénus du début de ce siècle, une sorte de « frisson nouveau ». Les pantalonnières d'Harold Lloyd et les drôleries de Charlot portaient au plus haut degré d'ébullition notre exaltation juvénile.

Il me faut borner ici ce portrait, nullement exhaustif, d'un instituteur d'école primaire qui mit infiniment de doigté, de conscience et d'amour à façonner mon âme enfantine.

Des maîtres de cette qualité-là, qui se donnent tout entiers à leur noble tâche, je suis convaincu qu'il s'en trouve beaucoup d'autres, derrière les façades claires de nos pimpantes maisons d'école.

Puisse cet hommage tardif, rendu par-delà la tombe à la chère mémoire de l'un de leurs prédécesseurs à qui je dois beaucoup, leur apporter du même coup le tribut de ma reconnaissance.

William Argenton.
« La Terre vaudoise ».

Hôtel du Port - Villeneuve
Bar « La Soute » G. Esenwein, prop.

L'hôtel-pension

Lac d'Oeschinen

s. Kandersteg O. B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger.
Tél. (033) 9 61 19.

La Joie de Lire

Bourg-de-Four 38 - GENÈVE

Spécialiste des livres d'enfants

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE - LIBRAIRIE D'ENFANTS



Les voies navigables en Suisse

Si la marine suisse donne lieu à des plaisanteries faciles, la navigation en Suisse même pourrait ouvrir la voie à des galéjades tout aussi nombreuses. La Suisse, pays des montagnes et des cascades, voyons ! Et pourtant, si aujourd'hui des bateaux et des péniches arrivent jusqu'à Bâle, il n'en a pas toujours été ainsi.

Au dix-septième siècle, leurs Excellences de Berne, sous l'instigation d'un gentilhomme hollandais, entreprirent la construction d'un canal, qui une fois achevé, reliait la mer du Nord à... Cossonay. Pendant près de deux siècles le canal d'Enteroches rendit de fiers services au commerce et ce n'est qu'au premier tiers du siècle dernier qu'il fut délaissé : son entretien devenait coûteux, les routes étaient toujours meilleures, le chemin de fer allait entrer en scène.

Aujourd'hui, les routes sont encore mieux praticables, mais surchargées, le chemin de fer est saturé, et on se rend compte des services que pourrait rendre une voie navigable. Une objection pourrait être immédiatement soulevée : le jeu en vaut-il la chandelle ? Quels sont les avantages des transports par voie d'eau ?

Essentiellement le moindre prix du transport : alors que pour le chemin de fer on estime que les deux tiers du poids payant sont constitués de poids mort, cette proportion n'est que d'un quart pour la navigation fluviale. En outre, s'il faut 1 CV pour déplacer 4 tonnes par navigation fluviale, 8 CV sont nécessaires pour déplacer ce même poids par chemin de fer, et 26 CV par route !

Ces chiffres, qui paraissent incroyables, sont pourtant réels ; un seul chaland a la même capacité qu'un ou deux trains de marchandises ou que 60 ou 80 camions avec remorques. Il saute aux yeux que les économies de personnel sont également importantes.

Certes, la navigation fluviale ne présente pas que des avantages. Ses défauts sont un certain manque de flexibilité et une lenteur évidente, alors que les transports ferroviaires sont rapides et que ceux par route permettent de livrer la marchandise à n'importe quel endroit. Mais ce ne sont que des inconvénients mineurs, si l'on veut bien admettre que la navigation est un moyen de transport complémentaire aux autres.

Envisager en Suisse un réseau de canaux devient alors moins un sujet à galéjades qu'une possibilité à considérer sérieusement, voire une nécessité. Le chemin de fer et les routes étant congestionnés, les transports fluviaux pourraient fort bien leur apporter une bouffée d'air frais. Le relief du plateau suisse, pour accidenté qu'il soit, n'est point sauvage, et ce qui a été possible au dix-septième siècle doit être possible aujourd'hui, en plus grand encore.

En regardant une carte de la Suisse dans l'ensemble européen, trois voies de pénétration sautent pour ainsi dire aux yeux. Le Rhin, le Rhône, le Tessin par le Pô. La première voie est tracée jusqu'à Bâle, la seconde l'est pratiquement jusqu'à Lyon d'où elle continue, hélas, sur la Saône, la troisième ne saurait tarder à être réalisée, car les Italiens vont de l'avant. Pour l'instant cependant, seul le Rhin offre une possibilité de réalisation immédiate. La voie est tracée jusqu'à Bâle et les différentes usines électriques au fil de l'eau sur son cours en amont de cette ville, ainsi que sur le cours de l'Aar, ont créé des plans d'eau déjà navigables. Il suffirait de construire des écluses, de corriger quelques ponts et d'aménager une centaine de kilomètres de rivière pour voir des chalands de 1350 tonnes arriver jusqu'au lac de Neuchâtel, grâce aussi à la deuxième correction en cours des eaux du Jura. De la même façon les chalands pourraient arriver jusque dans le Bodan. Il resterait naturellement à aménager les ports et les quais de débarquement.

L'opération peut sembler coûteuse ; détrompez-vous : même si l'aménagement d'un kilomètre de canal coûte environ deux millions de francs, une autoroute coûte cinq fois davantage !

Dès lors, avant même que les chalands arrivent dans le lac de Neuchâtel, il est loisible de songer à le relier au Léman. L'opération est dans ce cas moins simple. Les écluses seraient plus nombreuses et les plans d'eau resteraient à créer ; Genève devrait en outre être reliée à Lyon, ce qui ne saurait être réalisé demain. La France va en effet relier le Rhône au Rhin, non par le chemin le plus court entre ces deux fleuves, qui passerait par notre pays, mais en empruntant le parcours de la Saône et de la Moselle. La Suisse s'endormirait-elle ?

Il faut espérer que non. Un regard sur la carte de la Suisse nous montre qu'un canal relié au nord par le Rhin et au sud par le Rhône et traversant notre pays avec quelques ramifications pourrait véritablement jouer un rôle primordial dans notre économie future, car toute la région industrielle de la Suisse serait dans sa zone d'influence. Avec la voie navigable Pô-Tessin, la Suisse aurait un brelan d'as avec lequel elle ferait bonne figure dans la partie européenne qui est en train de se jouer.

Succès du « Baccalauréat radiophonique »

Les cours du « Baccalauréat radiophonique » connaissent en Espagne un énorme succès.

Organisés à l'origine à l'intention d'élèves qui ne pouvaient fréquenter l'école pour des raisons d'éloignement, de travail ou de santé, ces cours ont été suivis également par des adultes désireux de perfectionner leurs connaissances : ouvriers, employés, militaires, ménagères, etc. Le tirage de la revue « Baccalauréat RTV — indispensable pour suivre les programmes, est passé successivement de 10 000 à 20 000, puis à 40 000 et enfin, à 65 000, ce qui donne une idée de l'importance des inscriptions.

L'examen du « Baccalauréat radiophonique » a été subi avec succès par 20 000 candidats.

Les cours, d'une durée totale de 92 heures, ont été préparés par 13 professeurs d'université et ont fait l'objet de 120 émissions. (Informations Unesco.)

L'enseignement par correspondance

Une plaquette fort bien venue, écrite en 1958 par M. Kurt Onken, directeur d'un institut d'enseignement par correspondance de notre pays, met en lumière les origines et le développement de cette troisième voie de la formation et de l'enseignement.

Les précurseurs

L'enseignement par correspondance a d'illustres ancêtres. C'est tout d'abord le poète et philosophe Sénèque, ministre de Néron qui, à l'aide de lettres détaillées, enseignait le métier d'administrateur à son disciple Lucilius qu'il avait placé en Sicile. Les Epîtres de l'apôtre saint Paul aux diverses églises d'Asie Mineure constituent elles aussi un enseignement complet de leur foi, par correspondance. On connaît à vrai dire peu d'autres cas anciens. Les conditions ne sont pas réalisées pour développer cette méthode.

Les conditions

Elles n'ont commencé à être remplies que lorsqu'en 1450 Gutenberg inventa l'imprimerie. Il fallut encore attendre le dix-neuvième siècle et l'introduction de la régale des postes pour que les possibilités de diffusion deviennent intéressantes. Toutefois cela ne suffisait pas, seule l'évolution du monde et la création du besoin de moyens d'enseignement personnels, rendant une étude individuelle possible, ouvrit la voie.

Les débuts

On peut estimer que le véritable créateur de cet enseignement a été le jeune Berlinois Gustave Langenscheidt. En 1850, après avoir voyagé dans toute l'Europe et rencontré maintes difficultés de s'exprimer dans les langues des pays qu'il parcourait et trouvé des difficultés équivalentes de la part de ses interlocuteurs, il songea à développer une nouvelle méthode d'enseignement des langues et inconnu alors il le fit sous forme d'un enseignement individuel autodidacte, si bien qu'en 1856 en collaboration avec le Français Tousseint il fonda sa propre maison d'édition.

L'évolution

Ce premier germe qui s'est développé pour son compte a aussi donné naissance à de nombreux rejets. Un rapide tour du monde nous montre que dès 1868 de telles méthodes s'introduisent en Angleterre, puis aux Etats-Unis où notamment ce sont progressivement les universités qui s'emparent de la méthode pour augmenter leur pénétration. La fin du siècle passé et le début du nôtre voient de tels enseignements se répandre en Allemagne et en France. Ils comportent dans certains cas une solution mixte dans laquelle les étudiants doivent suivre pendant quelques semaines un cours oral de révision ou se présenter personnellement à leurs examens.

Définition

De ce qui vient d'être dit on ne peut encore tirer une définition. L'envoi périodique de lettres d'enseignement avec possibilité pour l'étudiant de faire parvenir à son « maître », pour correction, les devoirs qu'il a faits forme la base de l'enseignement par correspondance. Il diffère de l'enseignement traditionnel en ce qu'il n'établit pas le contact direct oral entre les deux interlocuteurs. La présence du maître n'est plus matérielle, mais uniquement spirituelle.

Cet enseignement n'a pas non plus d'analogie avec l'autodidaxie dans laquelle l'étudiant en est réduit à ses propres moyens, s'instruisant dans des livres, sans réelle possibilité de contrôle et parfois sujette à des déviations qui sont rarement heureuses.

Les avantages

Il est aisé d'en nommer six :

1. L'enseignement par correspondance est individuel, l'élève travaille d'après son propre rythme et ses circonstances. Il est indépendant des capacités de ses condisciples.
2. Il n'est pas limité dans le temps. Nul horaire, nul début de semestre ne lui est fixé. En cas d'absence, de maladie, le cours ne se poursuit pas sans l'étudiant.
3. Il n'y a aucun problème de centre scolaire. Les lettres atteignent l'étudiant dans le village le plus reculé des cinq parties du monde. Elles franchissent même les grilles des prisons.
4. Les maîtres peuvent être choisis pour leurs capacités exceptionnelles, car ils travaillent une fois à fond pour un nombre considérable d'élèves.
5. La grande diffusion des cours permet d'en réduire le coût individuel.
6. La dictée fastidieuse n'existe pas puisque l'étudiant reçoit le cours, et hors de l'étude son travail se réduit à ses devoirs.

Les inconvénients

Qu'en est-il des reproches que l'on peut adresser à cet enseignement ?

Il est vrai que la liberté laissée à l'étudiant peut être un oreiller de paresse, mais il n'est pas rare qu'un tel étudiant se réveille subitement. Au reste l'obligation de travailler seul impose déjà une certaine force de caractère pour persévérer et seuls ceux qui font preuve de volonté parviennent au bout de l'étude ; cette sélection est favorable.

Il semble à première vue qu'il soit aisé de se limiter à copier les devoirs corrigés faits par des élèves précédents. Bien que le cas se présente, la majorité des élèves est formée d'hommes adultes qui ont besoin de notions acquises personnellement. Ils n'ont nul intérêt à « copier ». On constate donc que les cas de tromperie sont rares.

Pour des maîtres de l'enseignement traditionnel l'absence de contact matériel semble être défavorable. Toutefois l'enseignement se spiritualise et le contact s'établit d'une façon remarquable.

Le développement actuel

C'est surtout à l'étranger que ce genre d'enseignement s'est répandu. Voici quelques chiffres : Aux Etats-Unis on compte annuellement 700 000 étudiants, sans compter les 1 300 000 soldats de l'armée américaine instruits par ce moyen. En Russie nous trouvons chaque année 800 000 nouveaux étudiants et au Japon 270 000. En France, en Allemagne quantité d'instituts de valeur sont florissants, car l'étudiant lui-même élimine tôt ou tard les charlatans et les moindres valeurs. Nombreux sont les instituts qui ont célébré sinon leur centenaire du moins leur jubilé.

Le haut niveau de l'enseignement en Suisse fait que notre pays a moins besoin, au niveau culturel, de l'enseignement par correspondance, mais celui-ci se justifie dans les branches spéciales et pour des cas particuliers. S'il est peu répandu chez nous en quantité, il s'impose en revanche par sa qualité.

Les étudiants

Il vient d'être dit que, chez nous, les cours sont destinés à des branches spéciales, aussi sont-ils nombreux

ceux qui, après l'apprentissage, s'y intéressent. Non moins partisans de ces cours sont tous ceux qui n'ayant pu faire un apprentissage s'y intéressent dans l'intention de subir les examens à l'article 25, ancienne loi. D'autres se préparent à la maîtrise et trouvent-là un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires. Il est toutefois surprenant de voir quel grand nombre d'étudiants s'inscrivent de leur propre volonté et dans le seul but de parfaire leur culture.

Une chose est remarquable, c'est que contrairement aux enseignements officiels, ces étudiants ne bénéficient d'aucune subvention et ainsi n'émargent en aucune manière aux dépenses publiques. On pourrait s'en étonner, mais cela n'empêche pas le nombre d'étudiants de croître. Il y a une raison à cela, c'est que, si au début du siècle le coût de cette étude se montait encore mensuellement à huit heures de salaire moyen, aujourd'hui elle n'en coûte plus que deux.

L'avenir

Il est difficile d'en préjuger. L'ensemble des résultats connus permet de considérer cet enseignement comme un moyen indispensable à l'avenir. Il ne peut en aucune façon se substituer à l'enseignement traditionnel ni même lui faire concurrence, car les étudiants qu'il groupe ont des besoins et des conditions différentes. Il semble toutefois que dans la méthode adoptée il y ait quelque chose à prendre dans les classes d'apprentis où les niveaux sont extrêmement irréguliers et où en fait les absences sont aussi relativement fréquentes.

Nous sommes reconnaissants à M. Onken de nous avoir autorisé à reprendre ces quelques remarques

qu'il avait lui-même réunies à l'occasion du jubilé de son institut.

A. G.

Revue suisse de l'enseignement professionnel.

Un centre suisse de formation horlogère pour handicapé

Il a été constitué il y a quelque temps, à Bienne, un centre suisse de formation horlogère pour handicapés. Cette initiative a été prise avec l'appui des autorités des cantons horlogers, de l'Office fédéral des assurances sociales, des organisations horlogères et de la ville de Bienne, laquelle a mis gratuitement à disposition un terrain de 2000 m². La Confédération et plus particulièrement l'Office fédéral des assurances sociales (assurance-invalidité) se chargeront d'une grosse part des frais de construction et d'entretien. La nouvelle institution aura pour tâche de réadapter chaque année, selon un programme bien étudié, un certain nombre d'handicapés physiques et de les réintégrer dans le processus d'un travail journalier intéressant et régulier de l'industrie horlogère. L'industrie horlogère et surtout le secteur de la terminaison de la montre semblent prédestinés à la formation et à la réintégration professionnelle des handicapés. Le travail tranquille, minutieux et propre, presque sans effort physique et dans une atmosphère de calme, offre les conditions nécessaires à la réalisation d'un tel centre. Cette institution formera à la fois 20 élèves au maximum, répartis en 2 classes de 10 élèves chacune. Le recrutement se fera tous les six mois avec 10 élèves, ce qui réintégrera dans l'industrie 10 personnes chaque semestre. (OSEC)

Au-dessus de Vevey...

Le **Mont-Pèlerin** 900 m.
à 15 min. par le funiculaire

Les **Pléiades** 1400 m.
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

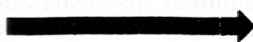
Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22

La bonne adresse
pour vos meubles



**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



La Pouponnière

LAUSANNE, av. Beaumont 48

Tél 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat.

Forme:

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission: 19 ans.

Travail assuré par le bureau de placement

HMI, à Lausanne.

Entrée: avril et octobre.

Renseignements et prospectus à disposition.

Fiche de math

Truc, recettes et procédés utiles

Le nombre 2520 ne vous dit rien à première vue. Il est cependant remarquable en ce sens qu'il est le plus petit commun multiple (PPCM) des 10 premiers nombres entiers.

Ses facteurs premiers sont en effet : 2. 2. 2. 3. 5. 7, mais si vous vous avisez de demander à vos élèves de trouver le premier nombre qui soit divisible par 1 2 3 4 5 6 7 8 9 et 10, il y a de fortes chances qu'ils calculent le produit des 10 facteurs et annoncent 3 628 800 considérablement plus gros que le PPCM.

D'où remarque qui ne manquera pas de les frapper lors de l'étude, par exemple, des cas de divisibilité ou d'addition de fractions ordinaires.

$$\begin{array}{cccccccccccc} & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 & 1 \\ \text{Exercice : add.} & \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{1}{5} + \frac{1}{6} + \frac{1}{7} + \frac{1}{8} + \frac{1}{9} + \frac{1}{10} & \text{(R. = } \frac{4911}{2520}\text{).} \end{array}$$

Petit problème... en rapport

Une œuvre de charité dispose d'une certaine quantité d'oranges qu'elle se propose de distribuer en cornets par quantités égales.

- Or en en mettant 10 par cornet, il en reste 9 pour le dernier ;
- En en mettant 9 par cornet, il en reste 8 pour le dernier.
- En en mettant 8 par cornet, il en reste 7 pour le dernier.
- En en mettant 7 par cornet, il en reste 6 pour le dernier.
- Jusqu'au bout des essais.

De combien d'oranges (nombre minimum) dispose-t-on ?
Réponse : du PPCM ci-dessus **moins un**, c'est-à-dire 2519 oranges.
F. Perret.

Le nombre 1001

est remarquable en ce sens qu'il est le produit des 3 facteurs premiers 7 11 13.

Donc 1001 et tous ses multiples sont divisibles exactement par 7, par 11 et par 13.

Voyons sous quelle forme se présentent les multiples de 1001 formés de 6 chiffres.

a, b, c = chiffres quelconques.

	a	b	c	
	x	1	0	0
	a	b	c	
	a	b	c	
	a	b	c	

donc tout nombre de la forme abcabc est un multiple de 1001, tels, au hasard :

427427 685685 962962 403403, etc.,

le plus grand étant, bien sûr, 999999.

Les multiples formés seulement de 5 chiffres sont du type ab0ab.

Exemple : 47047, 83083, etc.

1001 et ces nombres sont naturellement divisibles également par les produits, deux à deux, des facteurs premiers : soit par 77 (7 × 11) par 91 (7 × 13) par 143 (11 × 13)

$$\begin{array}{cccc} & 1 & 1 & 1 \\ \text{Exercice : add.} & \frac{1}{7} + \frac{1}{11} + \frac{1}{13} & \text{(R. = } \frac{311}{1001}\text{).} \end{array}$$

Exploitation du « cas » le hasard vous mettant en présence d'un numéro (tél., plaque d'auto, etc.) ; de forme comme citée plus haut :
« Tiens ! Je vois que ce numéro se divise exactement par ... » ! (Allez-y avec 143).

F. Perret.

« Inaudi 63 ? »

Je connais tous les nombres de 6 chiffres divisibles par 37 ! et... pouvez-vous ajouter, il y en a même tellement que quiconque peut m'imposer soit les 3 chiffres de gauche, soit les 3 chiffres de droite !

Le principe de base est que 3 × 37 = 111.
Donc 111 est divisible par 37 de même que les multiples de 111 (222, 333, 444, 555, 666, etc.).

Procédé : Au nombre quelconque de 3 chiffres donné, il suffit d'ajouter à sa gauche ou à sa droite un nombre étant complètement de l'autre à un nombre de 3 chiffres identiques (comme dit plus haut).

Exemple : l'on vous donne : 417.

Vous n'avez qu'à inscrire le **complément** à 555, soit 138, et le nombre de 6 chiffres divisible par 37 sera **138417** mais aussi **417138**.

On peut naturellement compléter à tout autre nombre de 3 chiffres pareils :

- à 777 donne : **360417** ou **417360**
- à 888 donne : **471417** ou **417471**
- à 999 donne : **582417** ou **417582**.

Le plus simple est par exemple de choisir le « plafond » correspondant au plus haut chiffre du nombre donné.

Exemples :

- On vous donne **286** choisir **888**.
- On vous donne **526** choisir **666**.

Ou bien le plafond de 1 supérieur au plus haut chiffre donné.

Exemple : pour **231** prendre **444**.

Enfin si « l'adversaire » vous propose un nombre de 3 chiffres pareils, vous mettez un complément augmenté ou diminué de 37 (ou de 74 = 2 × 37).

Exemple : à 444 donné, ajoutez 148, c'est-à-dire 111 + 37 et ça formera 148444 ou 444148.

F. Perret.

Curiosité concernant la divisibilité par 7

Si l'on inverse tout nombre de 2 chiffres divisible par 7 et que l'on ajoute encore l'unité de cet inverse, le nombre obtenu est aussi divisible par 7.

Exemples :

- 14 inv. = 41 + 1 = 42 = nombre divisible par 7.
- 21 inv. = 12 + 2 = 14 = nombre divisible par 7.
- 28 inv. = 82 + 2 = 84 = nombre divisible par 7.
- 49 inv. = 94 + 4 = 98 = nombre divisible par 7.

Si l'on inverse un nombre de 3 chiffres divisible par 7 et qu'on soustraie la différence du chiffre des centaines moins le chiffre des unités (en valeur algébrique) le nombre obtenu est aussi divisible par 7.

Exemples :

N. donné	div. par 7	inversé	diminué de	N. div. par 7
231		132	— (1—2)	= 133
126		621	— (6—1)	= 616

Tout nombre de 3 chiffres dont la somme vaut 7 est divisible par 7 si les chiffres des dizaines et des unités sont pareils. Du reste les voici... tous : 700, 511, 322 et 133.

Et pour terminer : voici 4 nombres « phénomènes » :

2 438 195 760	3 765 942 160	4 753 869 120	4 876 391 520
---------------	---------------	---------------	---------------

Ils sont tous formés des 9 chiffres plus le zéro et sont tous exactement divisibles par :

- 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17... et 18 !

F. Perret.

La chasse aux lions

J'étais à Johannesburg et désirais vivement faire partie d'un club de chasseurs où je comptais beaucoup d'amis. Mais les règlements exigeaient que tout candidat eût tué au moins un lion. Je partis donc avec un nègre chargé de plusieurs fusils et le soir, me mis à l'affût avec lui, près d'une source dans laquelle un lion avait coutume de venir boire.

Une demi-heure avant minuit, j'entendis un bruit de branches cassées et au-dessus d'un buisson apparut la tête du lion. Il nous avait sentis et regardait de notre côté. Je le mets en joue et tire ; la tête disparaît derrière le buisson, mais au bout d'une minute, remonte.

Un second coup : même résultat. La bête, effrayée, cache sa tête, puis la dresse à nouveau. Je restais très calme : j'avais seize coups à tirer dans mes différents fusils. Troisième : même jeu. Quatrième coup : même jeu. Je m'énerve, je tire plus mal, de sorte que, après le quinzième coup, l'animal redresse encore la tête.

— Si toi manquer celui-là, me dit le nègre, nous mangés.

Je prends une longue inspiration, je vise soigneusement, je tire. L'animal tombe... Une seconde... deux... dix... il ne reparait pas. J'attends encore un peu, puis, triomphant, je me précipite suivi de mon nègre, et devinez, messieu, ce que je trouve derrière...

— Le lion, Padre.

— Seize lions, my boy... et chacun d'eux avec une balle dans l'œil : c'est ainsi que je débutai.

André Maurois

« Les silences du colonel Bramble »
(tiré des textes français I page 69)

QUESTIONS

1. Dans quelle province (pays) se passe l'histoire que raconte l'auteur ?
2. A quelle partie de la journée se déroule le récit ?
3. On nous parle d'un nègre. A quel titre (en quelle qualité) accompagne-t-il le narrateur ?
4. Pourquoi le nègre fait-il une remarque après le 15e coup ?
5. Sur quel lion le chasseur croit-il tirer quand il tire son 5e coup ?
6. Pour quelle raison le narrateur est-il à la chasse au lion ?
7. Pourquoi à partir du 4e coup le chasseur s'énerve-t-il et tire-t-il plus mal ?
8. Avant de tirer le dernier coup le chasseur prend une longue inspiration ; pourquoi ?
9. Pourquoi le chasseur se mit-il à l'affût près de cette source ?
10. Que signifie l'expression « même jeu » ?
11. Pourquoi cette histoire est-elle drôle ?

ACTION

DIAPPOSITIVES EN COULEURS 5 x 5

Nouveautés: Technologie

T 105 A	Exploitation de la forêt	26 dias	Fr. 46.80
T 106 D	Exploitation des matériaux pierreux : l'ardoise	20 dias	Fr. 36.—
T 115 B	Le fromage	20 dias	Fr. 36.—
T 124	L'étain d'art	20 dias	Fr. 36.—
T 125 A	L'histoire de l'arme à feu portative	16 dias	Fr. 28.80
T 125 B	L'armurerie	24 dias	Fr. 43.20
T 129 A	Le zinc : métallurgie	25 dias	Fr. 45.—
T 133	Le nylon	22 dias	Fr. 39.60
T 126 A	Pétrole : origine et prospection	23 dias	Fr. 41.40
T 126 B	Pétrole : forages	23 dias	Fr. 41.40
T 126 C	Pétrole : au pays de l'or noir	24 dias	Fr. 43.20
T 126 D	Pétrole : une raffinerie européenne	21 dias	Fr. 37.80
T 126 E	Pétrole : transport, distribution	23 dias	Fr. 41.40
T 126 F	Pétrole : un dépôt régional	17 dias	Fr. 30.60
T 126 G	Pétrole : utilisation des produits de raffinage, dérivés	26 dias	Fr. 46.80
T 128 A	Histoire de l'imprimerie	18 dias	Fr. 32.40
T 128 B	L'imprimerie : le livre	21 dias	Fr. 37.80
T 128 C	L'imprimerie : le journal	26 dias	Fr. 46.80
T 132 A	La rayonne — viscosse I	18 dias	Fr. 32.40
T 132 B	La rayonne — viscosse II	19 dias	Fr. 34.20

PRIX D'ACTION : Pour toutes commandes passées jusqu'au 30 juin 1964 **REMISE 20 %**

Envoi à vue **sans engagement**

FILMS-FIXES S.A. FRIBOURG

Rue de Romont 20

Tél. (037) 2 59 72

Téléférique Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi

Altitude : 1410-2322 mètres. Le nouveau téléphérique vous amène en huit minutes au sommet du col de la Gemmi. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus avec prix sur demande.

Téléphone : (027) 5 42 01

Chalet à louer

à La Sage/Evolène
Situation exceptionnelle, 7 lits. Libre en août.
Téléphoner : (032) 2 40 90

Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du col de la Gemmi

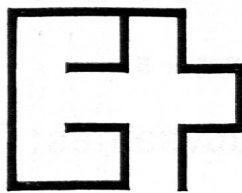
2322 mètres d'altitude, téléphone (027) 5 42 01.
Le col de la Gemmi est ouvert à partir du 15 juin.
L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles. Installations sanitaires nouvelles. Prospectus et tarifs sur demande.
Famille Léon de Villa, propriétaire.

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoïre

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.
P. ROUILLER



Le livre de l'Expo

But et portée du livre de l'Expo

L'Expo 64, qui est comme un livre ouvert posé sur les pelouses, entre les plans d'eau et les hauts feuillages de Vidy, et qui emploie pour elle-même les moyens d'expression les plus neufs, les plus imprévus, peut-elle être à son tour évoquée dans un livre ?

Un livre qui soit plus qu'un guide, plus qu'un reportage ? C'est ce qu'attend de nous la Direction de l'Exposition nationale. Cet ouvrage donnera, bien sûr, le reflet fidèle et complet de la manifestation, restituera son ambiance de liesse, de grand jeu populaire ; mais il saura aussi prolonger cette prise de conscience, cette interrogation sur nous-mêmes, sur nos problèmes communautaires et personnels, à laquelle des millions de visiteurs, pris au jeu, voudront participer.

C'est pourquoi le livre de l'Expo aura sa place dans chaque foyer du pays. Excellente introduction à la visite, il perpétuera au retour le souvenir de la fête, et entretiendra longtemps avec chacun le dialogue commencé sur la rive de Vidy !

Caractéristiques du livre de l'Expo

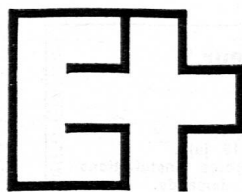
Le livre de l'Expo est publié simultanément en deux éditions bilingues, l'une français/italien, l'autre allemand/anglais, contenant chacune, en outre, deux textes liminaires en romanche. Il comprend 224 pages au format 15,5 × 25 cm, dont 48 de quadrichromies, donnant un total de 284 photographies, accompagnées d'un texte conçu par notre équipe de rédacteurs comme une légende continue. Les diverses parties du livre sont marquées par des textes liminaires ou intercalaires rédigés par des personnalités de la vie politique, économique ou culturelle du pays.

L'ouvrage s'ouvre par un message du Président de la Confédération et une préface de la Direction de l'Exposition. La conclusion du texte français sera signée par M. G.-A. Chevallaz, Conseiller national et Syndic de Lausanne, celle du texte italien par M. G. Lepori, ancien Conseiller fédéral (pour l'édition allemand/anglais, conclusions de M. P. Dürrenmatt, Conseiller national et Sir A. Lunn).

Broché sous couverture laminée illustrée 4 couleurs, le livre de l'Expo est livré dans un élégant étui illustré, permettant l'expédition par la poste sans autre emballage et facilitant le maniement du volume en cours de visite.

Parution : mercredi 10 juin. Prix de vente : Fr. 10.—. Rabais de quantité : 5 % dès 10 ex., 10 % dès 20 ex., 15 % dès 50 ex.

EDITIONS PAYOT - LAUSANNE



Nationale Suisse
B e r n e

J. A.
Montreux 1